



ELECTIONS CSE

NOVEMBRE 2019

La structure des Institutions Représentatives du Personnel au sein des entreprises va complètement changer à compter du 1^{er} janvier 2020. Le CSE (Comité Social et Economique) est une nouvelle institution représentative du personnel créée à la suite des ordonnances Macron. Le CSE qui sera mis en place le 1^{er} janvier 2020 remplacera les Délégués du Personnel, le Comité d'Entreprise et le CHSCT.

Jusqu'à-là, les représentants du personnel siégeaient dans ces 3 instances distinctes, le CSE va donc fusionner les attributions de ces 3 instances.

Parallèlement à l'augmentation des missions des futurs membres du CSE (qui regroupe donc 3 instances) on assistera à une importante diminution des moyens :

- * Moins d'élus (un tiers d'élus en moins pour ASF)
- * Moins d'heures de délégation
- * Moins de réunions
- * Moins de budget

Malheureusement ces nouvelles règles qui s'imposent désormais à nous sont issues de la loi et des ordonnances dites « Macron » que la CGT a combattues et qui remettent en cause de nombreux acquis obtenus dans les luttes et parfois dans le sang de nos aînés. C'est pourquoi la CGT devra être présente en nombre au sein de cette nouvelle institution qu'est le Comité Social et Economique (CSE) pour faire valoir et faire évoluer les droits de l'ensemble des salariés mis à mal par cette loi scélérate. La CGT majoritaire dans cette nouvelle instance s'engage à la reconquête de nouveaux droits pour les salariés.

Elle s'engage :

- * A remettre l'humain au centre des débats face à une entreprise qui ne jure désormais que par le développement de l'intelligence artificielle (IA) et de la culture de l'individualisme.
- * A lutter contre toutes formes de discriminations au sein de l'entreprise.
- * A exiger de véritables conditions de qualité de vie au travail (QVT) en prenant en compte la pénibilité, l'ancienneté ainsi que la création de nouveaux droits en termes d'aménagement des fins de carrière au regard de la pyramide des âges.
- * A revendiquer l'augmentation du niveau des effectifs pour satisfaire à nos obligations en matière d'entretien et de sécurité envers notre ministère de tutelle, qui devrait se traduire par des embauches de CDI, à chaque départ d'un salarié de son poste et non par des emplois précaires en contrat pro.
- * A revendiquer une juste reconnaissance de notre travail par le biais de rémunération et des augmentations salariales (NAO) en adéquations avec les résultats de l'entreprise.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous appelons à voter CGT lors du prochain scrutin, pour la défense de vos droits et surtout lutter pour en créer de nouveaux, face à notre entreprise ultralibérale qui met au centre de ses activités les profits et non le salarié, et qui est accompagnée par certains syndicats pour mettre en œuvre sa politique salariale et managériale dévastatrice.

**Le vote CGT
votre meilleur atout !**

LA CGT SIGNE

Signer tous les accords proposés par la Direction n'est pas gage d'une démarche progressiste mais relève davantage d'un manque de sens critique et d'une méconnaissance du bien commun.

En quoi les accords GPEPP, Diversité ou celui de la Formation Professionnelle sont-ils porteurs d'avancées salariales ? Pour quelles raisons aurions-nous dû les signer ?? Pourquoi avoir signé l'accord sur la perte de la gratuité du péage, si c'est pour la demander après pour les nouveaux embauchés ? En quoi l'accord Qualité de Vie au Travail améliore vos conditions de vie au travail ?

Que vous apportent les ateliers d'idéation ? Les outils PACO et COCKPIT ?? Elle a été mise en place sans aucune étude d'impact sur vos conditions de travail ou sur votre sécurité...

Parce que nous plaçons l'intérêt des salariés avant ceux de la Direction, nous ne sommes pas signataires d'un certain nombre d'accords.

Nous sommes signataires des accords qui ne détruisent pas les acquis et lorsqu'ils apportent un réel PLUS pour vous. C'est pour cette raison que la CGT a signé l'accord NAO 2019. Malheureusement quand on est cernés par des syndicats qui plient à la moindre menace ou au premier chantage de la DRH et qui se déclarent signataires avant même la fin des négociations, cela devient difficile d'obtenir des avancées sociales.

POLITIQUE SALARIALE

La CGT un traitement égalitaire pour tous

ASF c'est plus d'1 Milliard de Bénéfice net annuel, nos augmentations devraient être en adéquation avec ces résultats. La CGT a toujours revendiqué des augmentations égalitaires entre tous les salariés, en numéraire et non en pourcentage qui accentue encore plus les écarts entre les salariés.

Parce que nous sommes tous acteurs de la réussite de l'entreprise, chacun à notre niveau, la CGT revendique une politique salariale à la hauteur des résultats de l'entreprise. C'est-à-dire un intéressement et une participation qui ne soient pas en fonction du salaire brut qui a pour effet de creuser encore un peu plus les écarts de rémunération dont les critères sont toujours plus difficiles à atteindre. Le partage du gâteau doit être fait à parts égales.

Cette proposition n'est pas utopique puisqu'elle a été soutenue par l'expert-comptable du CCE en 2017. Le législateur a d'ailleurs prévu cette possibilité qui est en place dans d'autres grandes entreprises.

POLITIQUE SOCIALE

Historiquement, la CGT a toujours mené une politique de pouvoir d'achat au sein des CE.

Dans les CE où la CGT est majoritaire, elle a fait le choix assumé d'accorder des aides conséquentes aux enfants et de subventionner un grand choix de locations et de destinations. La CGT est à l'origine du Quotient Agent qui module le niveau des aides en tenant compte des revenus et des avantages en nature de chaque salarié.

C'est aussi la CGT qui a créé « AIDE VACANCES », dans la volonté de toucher tous les salariés des établissements, ce qui était loin d'être le cas avant.

Malgré la baisse des subventions, la CGT s'engage toutefois à maintenir le même niveau d'aides sur le prochain mandat et à tout tenter pour vous en offrir de nouvelles.

La CGT défend tous les salariés

Seule la CGT ASF a toujours défendu l'ensemble des salariés.

La CGT développe une importante activité d'information et de défense juridique des salariés et les accompagne jusque devant les tribunaux si cela est nécessaire.

Mieux vaut prévenir que guérir ! Si vous pensez que vos droits ne sont pas respectés, si vous percevez une attitude hostile de votre employeur ou une situation susceptible de générer un conflit, si votre emploi vous semble menacé... n'hésitez pas à contacter les élus et mandatés CGT qui seront à votre écoute.



**Si vous avez des questions ou difficultés avec
le Vote électronique, n'hésitez pas à nous contacter :**

uscgtasf@gmail.com

Je pense à MON AVENIR

J'INVESTIS POUR MON EMPLOI

Je rejoins LA CGT

CGT ASF - VOTEZ CGT à partir du 12 novembre 2019

<http://cgt-asf.fr/>



L'AVENIR !

BATISSONS-LE ENSEMBLE

Bulletin de syndicalisation

Nom : Prénom :

Adresse : Service/DRE :

Portable :

Bulletin à remettre en mains propres aux élus CGT de votre établissement ou à l'adresse suivante :



US CGT-ASF
74, allée Beauport CS 90304
84278 VEDENE Cedex



www.cgt-asf.fr

CGT en toute liberté

**Elections
Professionnelles**

2019

LA CGT
SA FORCE C'EST

VOUS

SYNDIQUEZ-VOUS !